

Appel à Candidature pour la formation de 20 consultants au KAIZEN Avancé et à la Gestion des Affaires à Douala (en 2024)

Le MINPMEESA en collaboration avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), lancent un appel à candidature pour le recrutement en vue de former :

- 10 Consultants spécialisés en KAIZEN Avancé ;
- 10 Consultants spécialisés en Gestion des Affaires (Business Management).

Deux séances de formation de 4 semaines chacune, seront organisées à Douala au courant de l'année 2024 suivant le planning ci-dessous :

N°	Désignation	Date	Lieu	Nombre de place
1	KAIZEN Avancé	15 janvier – 9 février	Douala	10
2	Gestion des Affaires	21 mai – 14 juin	Douala	10

Il y aura quelques places pour les inspecteurs certifiés en KAIZEN de base.

La formation sera conduite par des consultants Camerounais et des experts de la JICA, sous forme de cours avec étude de cas en salle, et d'ateliers pratique en entreprise.

Après la formation, les meilleurs consultants pourront selon les besoins, être sollicités par le MINPMEESA et l'Agence de promotion des PME comme consultants en KAIZEN Avancé et/ou en Gestion des Affaires.

✚ Conditions requises pour les candidats qui désirent devenir des consultants (ou inspecteurs) en KAIZEN Avancé et/ou en Gestion des Affaires :

- Être consultant ou inspecteur KAIZEN Basique certifié par le MINPMEESA et la JICA dans la période allant de 2016 à 2023 ;
- Etre disponible pour prendre part à la formation pendant 4 semaines chaque jour de lundi à vendredi (pour les inspecteurs, 5 semaines chaque jour de lundi à vendredi)

Note :

- En cas de force majeure, il se peut que l'on utilise un samedi pour remplacer une journée perdue.
 - En raison de la journée fériée du lundi 20 mai 2024, le samedi 25 mai sera utilisé pour la formation en Gestion des Affaires.
- Être disponible pour participer à la session de suivi (monitoring) dans l'entreprise pilote , 6 fois dans les 3 mois après la formation de 4 semaines.
 - Avoir un appareil photo digital et un laptop avec une version authentique de Microsoft Windows et Office (Word, Excel, PowerPoint, Paint) bien installées avec anti-virus ;
 - Être en état d'équilibre de santé physique et mentale ;

- vi. Avoir une autorisation de sa hiérarchie si vous êtes employés ou fonctionnaires ;
- vii. Accepter de ne recevoir que les frais de transport pendant la formation (il n'y aura pas de per diem).

Pour être sélectionné, il faut :

1. Télécharger et renseigner les fiches suivantes :

- i. Une lettre de motivation en Anglais ou en français ;
- ii. Le questionnaire en Anglais ;
- iii. Votre CV en Anglais si vous désirez suivre la formation de Business Management (Si vous êtes uniquement intéressé par le KAIZEN Avancé, alors, le CV en français sera suffisant) ;
- iv. Une lettre d'autorisation de la hiérarchie de votre société/institution (copie scannée de préférence) en Anglais ou Français si vous êtes employés ou fonctionnaire.

Les personnes qui désirent être inspecteurs devront déposer également tous les documents de i à iv.

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail challengers-kaizen@googlegroups.com, au plus tard **le lundi 04 décembre 2023 à 23h59**.

Au cas où le candidat ne reçoit pas une réponse 72 heures après l'envoi de son dossier à l'adresse Challengers-kaizen@googlegroups.com, veuillez nous recontacter SVP.

2. La sélection définitive se fera sur la base :

- i. De l'étude des dossiers des candidats (de i) à iv)) ;
- ii. Des notes des « Skill Maps » de la formation en KAIZEN de Base.
- iii. Des réponses des enquêtes menées chaque année sur Google Form concernant la fourniture des SAE.

3. Les résultats de la sélection seront publiés au plus tard le 20 déc. 2023.

✚ Contact : Challengers-kaizen@googlegroups.com

Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME par la Facilitation de l'Accès aux KAIZEN/SAE

L'information supplémentaire sur les conditions pour recevoir le certificat à la formation KAIZEN Avancé et/ou à la formation en Gestion d'Entreprise (ci-après, formations avancées) :

Le candidat consultant devrait suivre une formation complète de 4 semaines dans chacune des formations avancées et devrait analyser, conseiller et rédiger un rapport pour une PME. Il faut effectuer 6 séances de suivi en 3 mois dans votre entreprise pilote après la formation et envoyer les rapports montrant clairement l'évolution des indicateurs de performances.

Ceux qui ont participé en tant que candidat inspecteur à la formation 5S/KAIZEN entre 2016 et 2023 et ont reçu un certificat ou une attestation ont le droit de postuler aux formations Avancées en tant que candidat inspecteur. Le candidat inspecteur doit satisfaire aux conditions suivantes :

- 1) Pouvoir travailler pendant 1 semaine avant le début des formations Avancées pour préparer la formation, y compris la coordination avec les PME (La période de TOT).**
- 2) Pouvoir assister à la formation complète de 4 semaines dans chacune des formations Avancées et être capable de gérer tous types de logistique.**
- 3) Ne pas travailler en tant que candidat consultant et ne pas rédiger de rapports, mais effectuer la surveillance et l'évaluation des candidats consultants.**